

Renforcer la mixité sociale dans les collèges parisiens

Le dispositif des secteurs multi-collèges

Julien Grenet

CNRS

École d'économie de Paris

22 juin 2016

Direction des affaires scolaires de la Ville de Paris

Plan de la présentation

1. La mixité sociale dans les collèges parisiens : état des lieux
2. La sectorisation actuelle et ses limites
3. Une alternative : les secteurs multi-collèges

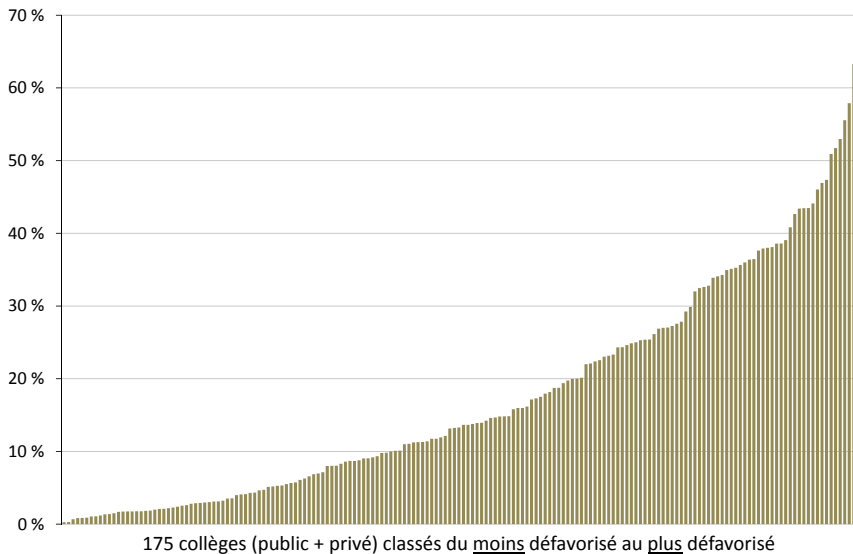
Mixité sociale au collège : état des lieux

- **Paris : 175 collèges** accueillent 85 447 élèves
 - 115 collèges publics (66 % des élèves)
 - 60 collèges privés sous contrat (34 % des élèves)
- Répartition des collégiens par **groupes sociaux** :

49 %	PCS "très favorisées"	cadres chefs d'entreprises professions intellectuelles professions libérales enseignants
9 %	PCS "favorisées"	professions intermédiaires
26 %	PCS "moyennes"	artisans commerçants employés
16 %	PCS "défavorisées"	ouvriers chômeurs / inactifs

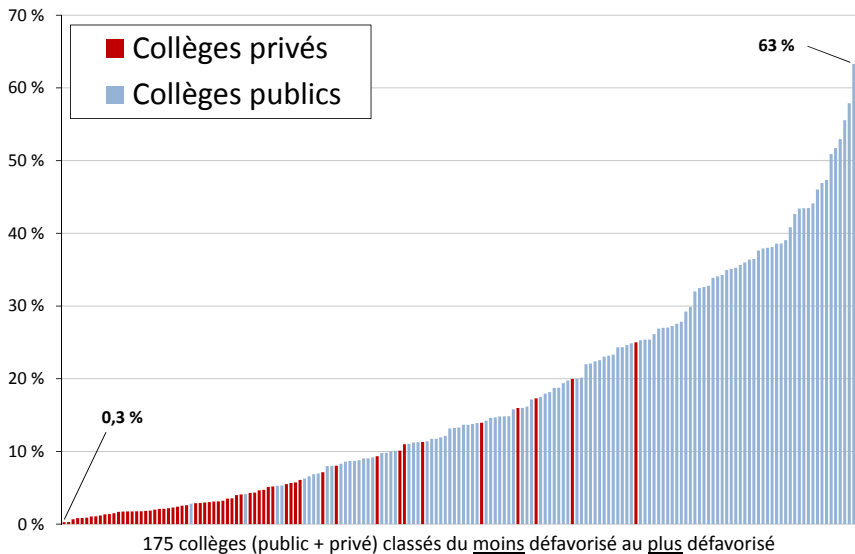
- Mais **peu de mixité sociale** dans les collèges

Part des élèves de PCS défavorisées par collège à Paris



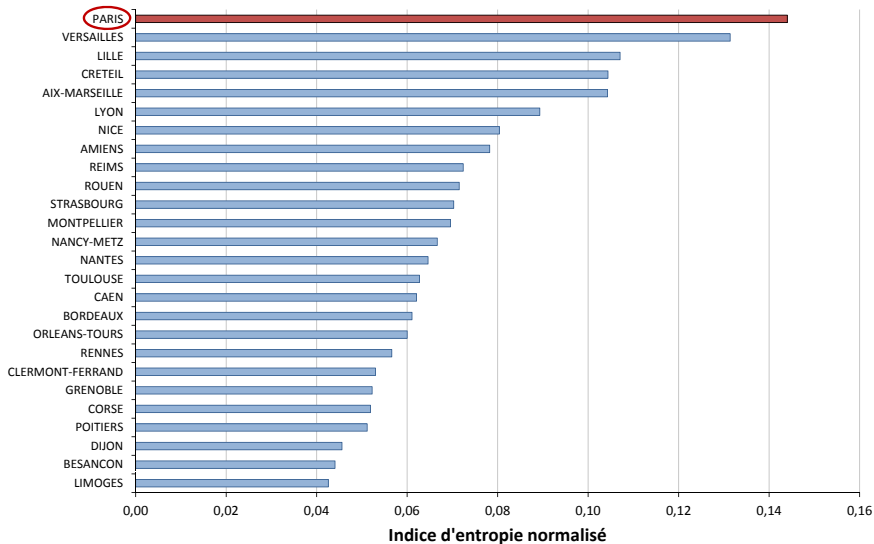
Source : Base Élèves de l'académie de Paris, 2015-2016.

Part des élèves de PCS défavorisées par collège à Paris



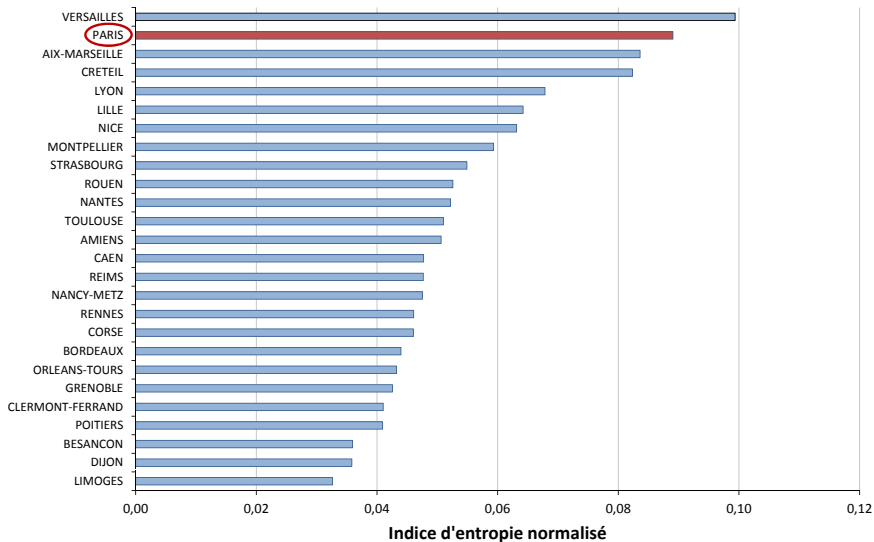
Source : Base Élèves de l'académie de Paris, 2015-2016.

Indice de ségrégation sociale : ensemble des collègues



Source : Base SCOLARITE 2014-2015 (MENESR-DEPP).

Indice de ségrégation sociale : collèges publics



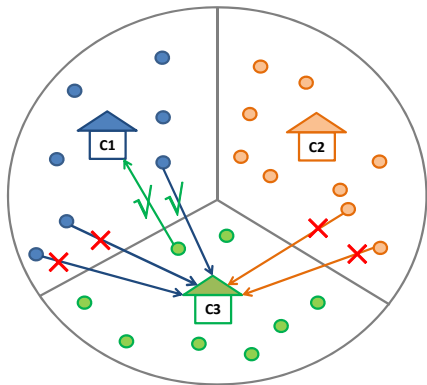
Source : Base SCOLARITE 2014-2015 (MENESR-DEPP).

Plan de la présentation

1. La mixité sociale dans les collèges parisiens : état des lieux
2. La sectorisation actuelle et ses limites
3. Une alternative : les secteurs multi-collèges

Mixité sociale : Les limites de la sectorisation

- Sectorisation des collèves : **une adresse = un collève public**
- **Outil peu efficace** pour favoriser la mixité sociale : secteurs scolaires prisonniers de la ségrégation résidentielle
- **Assouplissement de la carte scolaire** : peu d'effets sur la mixité



Plan de la présentation

1. La mixité sociale dans les collèges parisiens : état des lieux
2. La sectorisation actuelle et ses limites
3. Une alternative : les secteurs multi-collèges

Une alternative : les secteurs multi-collèges

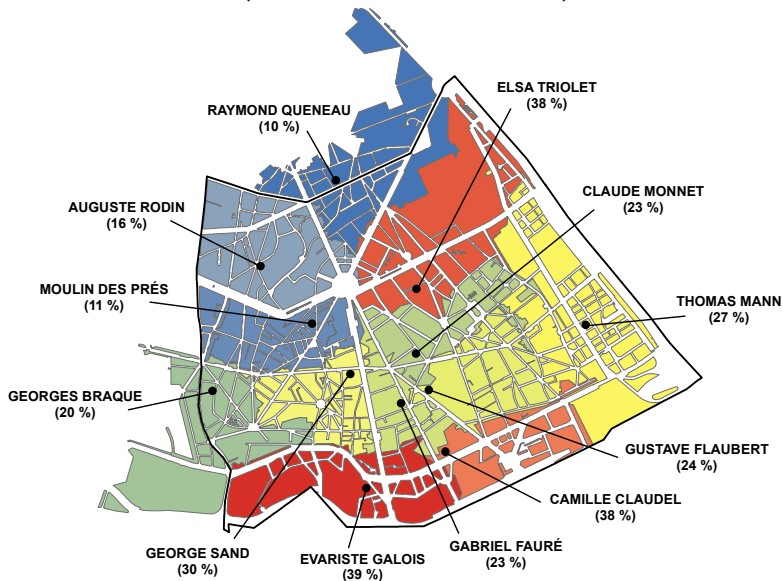
- **Secteur multi-collèges** = secteur unique pour plusieurs collèges
- **Avantage** : permet d'élargir la zone de recrutement des collèges pour diversifier le profil social des élèves

À Paris, **50 % de la ségrégation sociale** entre collèges publics provient de la ségrégation entre collèges d'un **même arrondissement**

- **Combien de collèges par secteur ?** 3 ou 4 pour maintenir une distance domicile-collège raisonnable

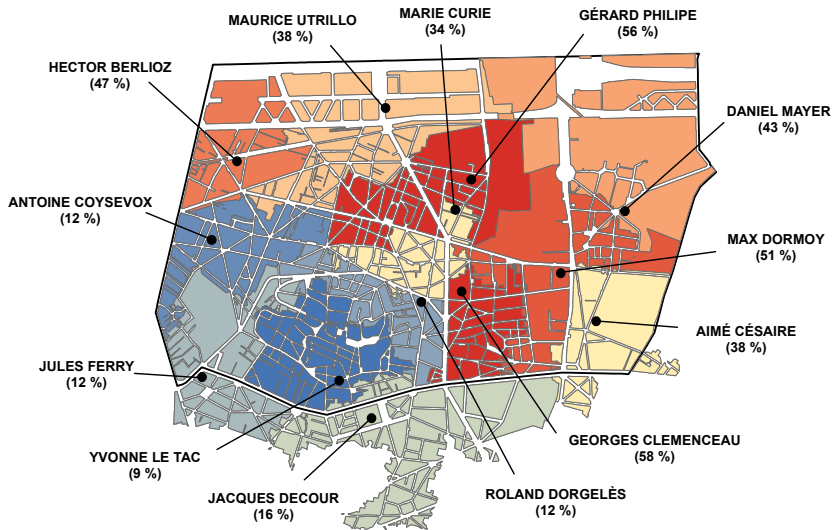
Collèges du 13^e arrondissement

(% d'élèves de PCS défavorisées)



Collèges du 18^e arrondissement

(% d'élèves de PCS défavorisées)



Multi-collèges : comment affecter les élèves ?

- Secteurs élargis nécessitent une **procédure de choix régulé** :
 - vœux des parents
 - règles de priorité
 - algorithme d'affectation
- Progrès considérables accomplis dans la réflexion sur ces procédures
- Recherches très actives qui ont conduit plusieurs grandes villes à adopter l'**algorithme d'acceptation différée** de Gale et Shapley pour réguler les inscriptions scolaires :
 - États-Unis : Boston, Chicago, New York, Seattle...
 - Europe : Amsterdam, Bruxelles, Budapest, Madrid...
- **En France** : Affelnet, Admission Post-Bac

Algorithme d'acceptation différée : fonctionnement

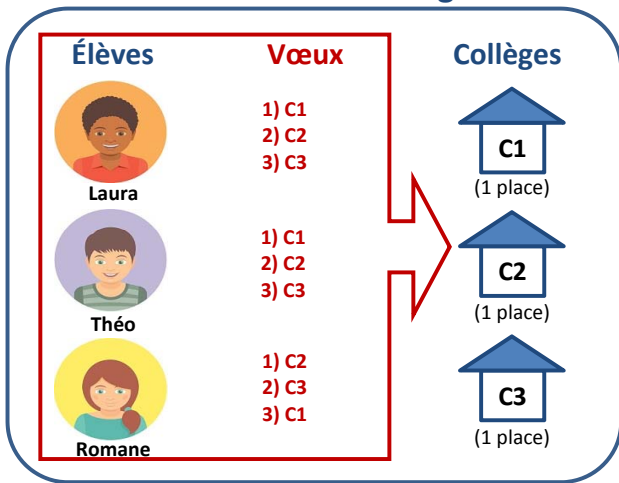
- **Données nécessaires :**

- capacité d'accueil des établissements
- listes ordonnées de vœux d'affectation
- classement des élèves par ordre de priorité dans chaque collège

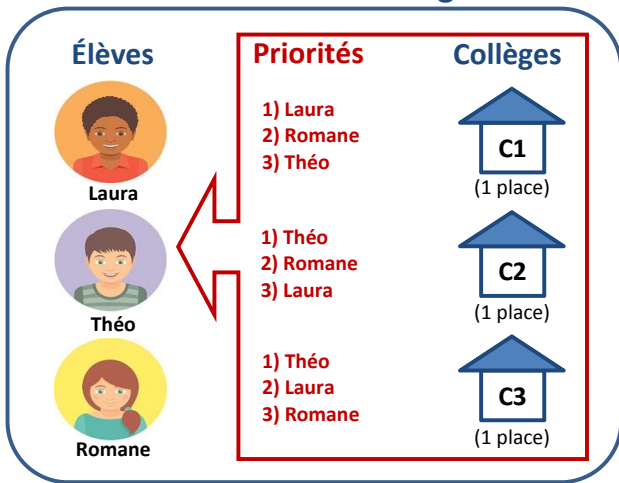
- **Procédure automatisée :**

- **étape 1** : les élèves “candidatent” sur leur premier voeu. Les collèges classent les candidats par ordre de priorité : ils acceptent **provisoirement** les mieux classés et rejettent les autres.
- **étape 2** : les élèves rejetés candidatent sur leur voeu suivant. Les collèges considèrent conjointement les élèves retenus à l'étape 1 et les nouveaux candidats. Ils les classent par ordre de priorité, acceptent **provisoirement** les mieux classés et rejettent les autres.
- ...
- après un nombre fini d'itérations, chaque élève est définitivement affecté à l'un des collèges de sa liste de vœux

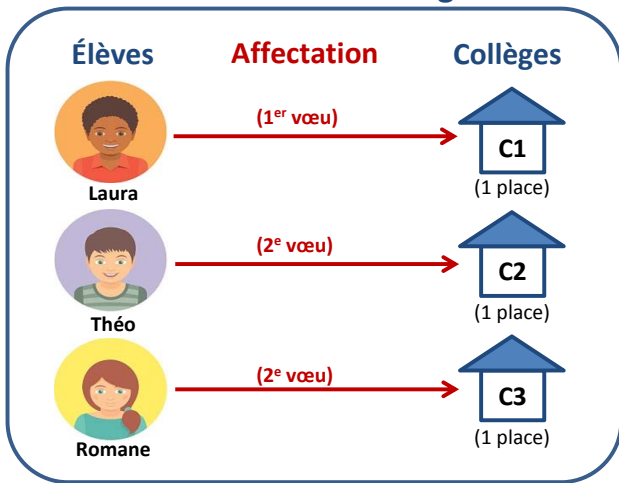
Secteur multi-collèges



Secteur multi-collèges



Secteur multi-collèges



► Détails de l'algorithme

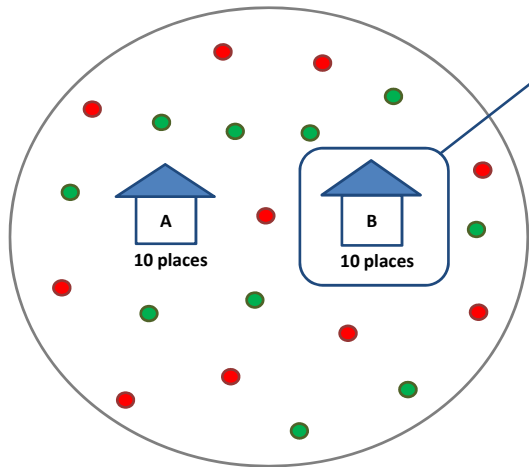
Les “bonnes” propriétés de l’algorithme

- **Simplicité stratégique** : il est dans l’intérêt des parents d’être “sincères” dans leurs vœux (être stratégique ne sert à rien)
- **Respect des priorités** : si un élève se voit refuser une place dans un collège, c’est parce que tous les élèves admis dans ce collège ont une priorité plus élevée
- L’algorithme d’acceptation différée est celui qui permet de **satisfaire au mieux les préférences des parents** tout en respectant les règles de priorité fixées en amont
- **Affectation garantie** si la liste de vœux est complète
- **Plus besoin de dérogations** à l’intérieur du secteur

Comment mettre en œuvre l'objectif de mixité ?

- L'objectif de mixité sociale vise à atteindre un **équilibre** entre élèves issus de milieux sociaux différents
- Comment adapter l'algorithme pour mettre en œuvre cet objectif ?
- Solution : créer des **groupes de priorité**
 - les places de chaque collège sont **fléchées** en fonction de la catégorie sociale des élèves (par ex : boursiers / non-boursiers)
 - Les places sont réparties en fonction d'un objectif de mixité sociale (ex : 25 places priorité boursiers / 75 places priorité non-boursiers)
 - chaque catégorie d'élèves a priorité sur les autres catégories pour les places qui lui correspondent
 - les élèves sont affectés par l'algorithme d'acceptation différée

Le système des groupes de priorité



Deux groupes de priorité

5 places
"fléchées"
boursiers



Priorités

boursiers
puis
non-boursiers

5 places
"fléchées"
non-boursiers



Priorités

non-boursiers
puis
boursiers

Quels critères de priorité ?

- Quel **critère social** pour définir les groupes de priorité ?
 - catégorie socio-professionnelle du responsable légal (PCS) ?
 - boursier sur critère sociaux ?
 - tranches de quotient familial CAF ?
- **Autres critères** pour déterminer les priorités relatives des élèves au sein de chaque groupe :
 - critères donnant droit à une **priorité absolue** :
 - handicap ?
 - rapprochement de fratrie ?
 - **critère résiduel** pour départager les ex aequo :
 - distance domicile-collège ?
 - tirage au sort ?

Classes spécifiques, langues rares et options

- **Pas d'obstacle technique** à la prise en compte des formations à recrutement contingenté, options et langues rares dans la procédure automatisée d'affectation
- Mais **risque de réintroduire de la ségrégation** sociale entre collèges d'un même secteur
- **Une solution :**
 - procédure de pré-affectation des élèves dans les formations à recrutement contingenté (CHAM, CHAD, ULIS, etc.)
 - puis procédure d'affectation "normale" au sein du secteur multi-collèges
 - mutualisation des enseignements de langues rares et d'options

Quelle concertation avec le privé ?

- La capacité des secteurs multi-collèges à favoriser la mixité sociale dépend en grande partie du **rôle joué par le secteur privé** :
 - risque de repli limité à court terme car capacité d'accueil saturée
 - mais possible accentuation de la sélection sociale dans le privé

- Nécessité d'**associer le privé à la démarche de mixité** :
 - pas d'obstacle technique à faire participer les collèges privés volontaires à la procédure d'affectation
 - a minima, prise en compte du profil social des élèves parmi les critères de sélection des collèges privés

Annexes

Capacité	C1	C2	C3
Effectifs	1	1	1

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	C1	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	Théo	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	C1	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	Théo	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	C1	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	Théo	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	C1	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	Théo	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	C1	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	Théo	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	C1	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	Théo	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	C1	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	Théo	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	C1	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	Théo	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	C1	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	Théo	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	C1	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	Théo	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	C1	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	Théo	Laura	Romane

► Retour

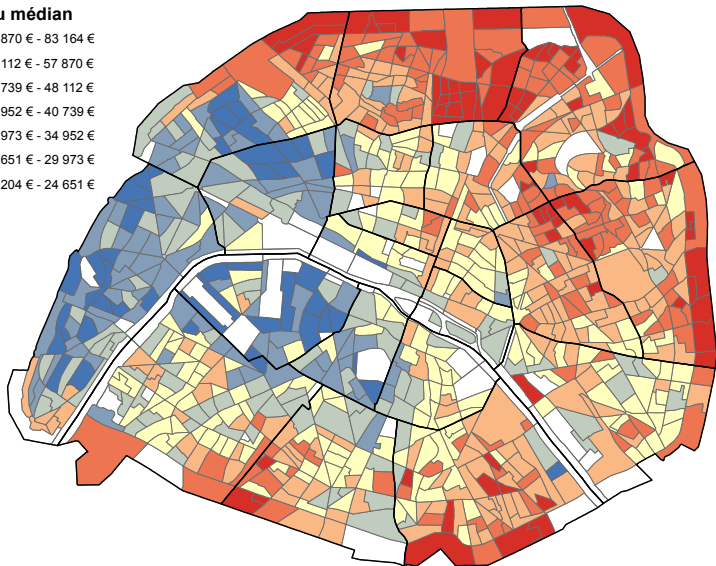
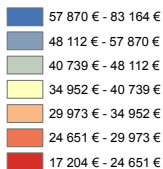
Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	C1	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	Théo	Laura	Romane

► Retour

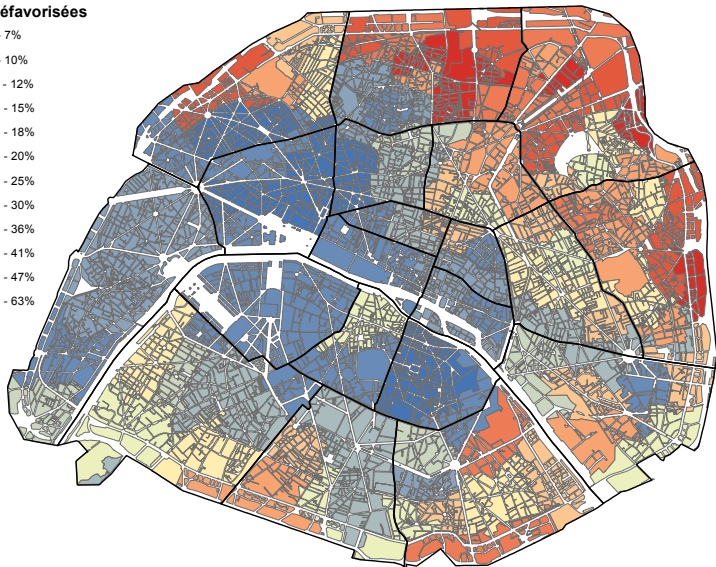
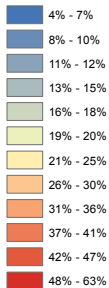
Revenu fiscal par ménage médian en 2011

Revenu médian

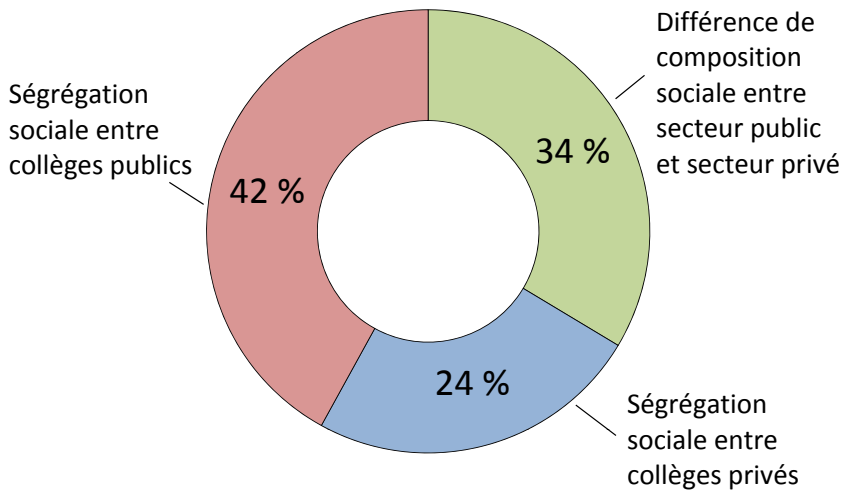


Part des élèves de PCS défavorisées par collège

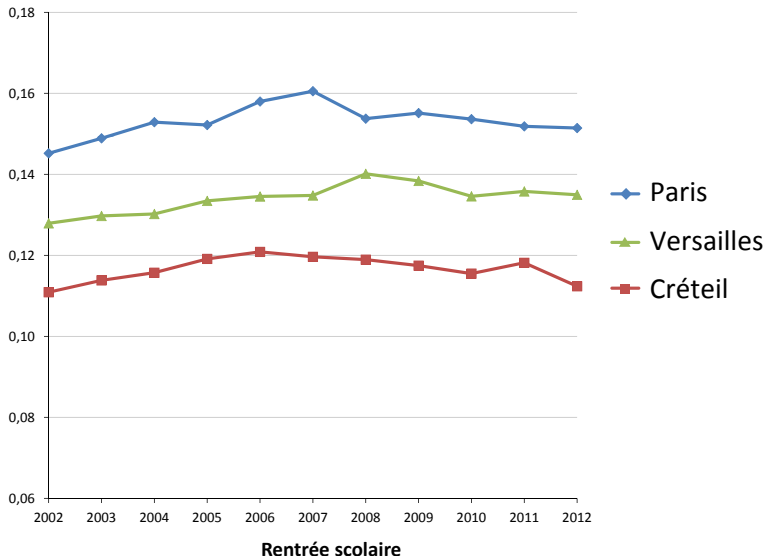
% PCS défavorisées



Indice de ségrégation des collèges à Paris : décomposition

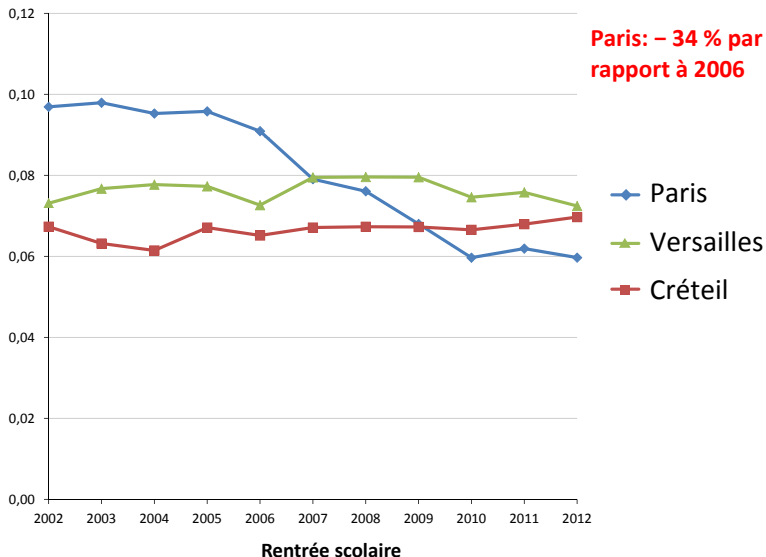


Indice de ségrégation des collèges à Paris : évolution



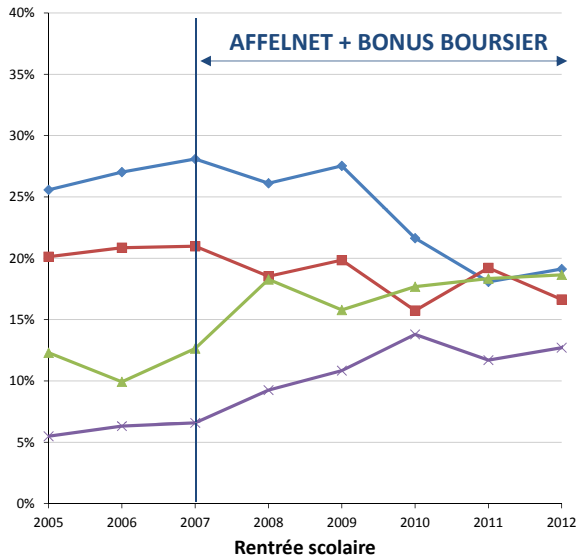
Source : Fack, Grenet et Benhenda (2014).

Indice de ségrégation des lycées publics GT à Paris



Source : Fack, Grenet et Benhenda (2014).

Part des boursiers parmi les entrants en seconde GT à Paris



Lycées regroupés en fonction du niveau moyen des élèves :

- 1er quart
- 2e quart
- 3e quart
- 4e quart